

Volet B

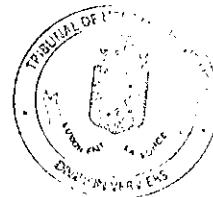
**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

30 NOV. 2023

Le greffier

Greffier



Résumé
au
Moniteur
belge



23158191

N° d'entreprise : 0418459582

Nom Centre culturel de Dison
(en entier) :

(abrégié) :

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Rue des Ecoles, 2 - 4820 Dison

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un membre du Conseil d'Administration

L'Assemblée générale du Centre culturel de Dison s'est réunie en présentiel le 25 mai 2023 dans la salle dite « du Rez » de la rue des Écoles, 2 à 4820 Dison. Voici un extrait du PV :

....

Personnes présentes :

Michel BOUHY, Daniel RICHARD, Manfred WEBER, Jacques DESTORDEUR, Farid NAGUY, Brigitte BOHN, Edmond DEBOUNY, Marcel RENARD, Patrick HENROTTE, Bernadette KROONEN, Edmond GEORIS, Irène PALM et en invités, Carine MASSA (comptable) et Frédéric MULLER (directeur et délégué à la gestion journalière)

Excusés :

Stéphan MULLENDER (procuration Libre - donnée à Brigitte BOHN)
Claude KLENKENBERG (procuration Libre - donnée à Marcel RENARD)
Marie-Christine CORNET (procuration Libre - donnée à Michel BOUHY)
Véronique BONNI, Priscilla CIMETT, Benny HEYMAN, Nabil EL AZRAK, Jean-Marie LEMOINE, Priscilla CIMETTA.

....

L'Assemblée générale a acté la démission de Jean-Pierre Lerousseux, né le 13 juin 1952 et domicilié Rue du Tir, 15 à 4800 Verviers à son poste d'administrateur.

Suite à un vote à main levée à l'unanimité des personnes présentes, l'Assemblée générale approuve la nomination de Brigitte Bohn, née le 18 janvier 1957 et domiciliée Clos de la Sauvenière, 28 à 4821 Andrimont au poste d'administratrice.

Désormais l'organe d'administration se compose des administrateurs suivants :

A la chambre publique : Véronique Bonni, Stéphan Mullender, Claude Klenkenberg, Maxime Degey, Jean-Marie Lemoine, Manfred Weber, Juliette Heuse, Alain Devalte et Michel Bouhy, mandaté Président.

A la chambre privée : Edmond Debouny, Farid Nagui, Nabil El Azrak, Brigitte Bohn, Jacques Destordeur, Benny Heyman, Jean-Claude Hamers, Priscilla Cimetta et Daniel Richard, mandaté Vice-Président.

La délégation à la gestion journalière reste confiée au Directeur de l'ASBL, Frédéric Muller.

....

Extrait du PV certifié conforme à l'original

Fait à Dison, le 26 mai 2023

Frédéric Muller

Directeur et délégué à la gestion journalière

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)